



DU MINERVOIS  
AU CAROUX

HAUT-LANUEDOC  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ISSN 2647-7955

# L'ACTU

Le Journal d'information trimestriel  
de la Communauté de communes  
DU MINERVOIS AU CAROUX  
*en Haut-Languedoc*

NUMÉRO 11

## PRINTEMPS 2021

**EN CONTINU** Brèves et actualités

**EN CLAIR** Le budget, comment ça marche ?

**EN COULISSES** Les centres de vaccination

**EN CHEMIN** Les Palombières (Saint-Pons)

**L'ÉCOGESTE** Broyez du Vert !

**MÉMO** Contacts des principaux services

MINERVOIS  
AU CAROUX  
HAUT-LANUEDOC  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil communautaire  
VOTE DES BUDGETS



**[REOMI] Le projet avance en «Ateliers»**

En remplacement de la taxe et la redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères, les élu-e-s ont voté en décembre 2020, le passage en Redevance Incitative. Les objectifs : plus d'équité territoriale et réduire nos déchets. Pour déployer ce projet sur tout le territoire d'ici 2024, les conseiller-e-s communautaires sont organisés en groupe de travail. Les 5 ateliers thématiques sont composés d'élu-e-s communautaires et municipaux, et animé par un vice-président et un-e technicien-ne. Ils permettent d'ancrer le projet sur le territoire par une meilleure concertation avec les communes. Ces ateliers rendent compte au bureau communautaire, et des points d'avancement sont présentés à chaque réunion du Conseil communautaire. Le 1<sup>er</sup> atelier, mené par André ARROUCHE, vice-président à la Communication s'est réuni 4 fois depuis début mars et a défini stratégie et plan de communication qui accompagneront ce passage en Redevance Incitative. L'atelier technique, animé par Franck LIGNON, vice-président à l'Environnement, s'attardera sur la définition des Points d'Apport Volontaires, après un travail du service 3D avec chaque commune.

Se réuniront également l'atelier finances, mené par Luc LOUIS, vice-président aux finances, l'Atelier Tourisme avec Jean-Pierre BARTHÈS, vice-président à l'Economie-Tourisme, et un atelier dédié aux professionnels géré par Franck LIGNON.

Contact : service 3D  
 04 67 97 90 30 [environnement@cdcmc.fr](mailto:environnement@cdcmc.fr)  
 plus d'info [https://www.cc-minervois-caroux.fr/redevance\\_incitative.aspx](https://www.cc-minervois-caroux.fr/redevance_incitative.aspx)



L'atelier communication a proposé l'édition d'un support à destination des élu-e-s du Minervois au Caroux : REOMI Info (REOMI comme Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative, qui viendra en remplacement de la TEOM ou de la REOM en 2024) accompagnera les élu-e-s dans le déploiement de ce projet. Parmi les préconisations : développer les échanges d'expériences entre communes, notamment celles du Minervois, en REOMI depuis 2016.

Le message principal de ce projet se résume en une phrase : Ensemble, réduisons nos déchets !

**[PETITE ENFANCE] Le RAM soutient la formation**

Le Relais d'Assistant-e-s Maternel-le-s assure informations et conseils sur l'accueil individuel du jeune enfant, à destination des parents et des Assistant-e-s Maternel-le-s.

L'animatrice du RAM accompagne les AssMat' dans leur installation et leur formation initiale, mais également dans leur formation continue : un droit à la formation de 58h/an tout au long de leur carrière. Faisant le lien entre les AssMat' et les centres de formation agréés, l'animatrice organise un planning de formation annuel. Par exemple cette année, elle propose entre autres d'approfondir leur connaissance sur le cerveau de l'enfant, avec l'intervention d'un professionnel spécialiste de cette thématique. Une fois les AssMat' inscrites, l'animatrice se charge de l'organisation de la séance, mais également de l'information des parents sur leur droit à la formation.

Le RAM accompagne ainsi les AssMat' dans le développement de leurs compétences professionnelles spécialistes de la Petite Enfance.

Contact : RAM du Minervois  
 07 86 46 32 40 [ram@cdcmc.fr](mailto:ram@cdcmc.fr)  
 RAM des Hauts-Cantons  
 07 88 29 72 47 [ram@grandorb.fr](mailto:ram@grandorb.fr)

plus d'info [https://www.cc-minervois-caroux.fr/ram\\_minervois.aspx](https://www.cc-minervois-caroux.fr/ram_minervois.aspx)



Assitant-e Maternel-le, un métier qui recrute.  
 Rapprochez-vous du RAM pour en savoir plus.

**[APN] Téléchargez l'appli CIRCUITS**

L'appli CIRCUITS DU MINERVOIS AU CAROUX s'enrichit d'une nouvelle offre avec les circuits d'histoire. Parce que le patrimoine fait partie des richesses du territoire, qu'il est bon de découvrir lorsque «le temps va à pied»

Contact : service Tourisme&APN  
 04 67 97 39 34 [amarabuto-grumler@cdcmc.fr](mailto:amarabuto-grumler@cdcmc.fr)

plus d'info [https://www.cc-minervois-caroux.fr/fiche\\_actualite\\_minervois.aspx?card=8828](https://www.cc-minervois-caroux.fr/fiche_actualite_minervois.aspx?card=8828)



## [CENTRES DE LOISIRS] ouverts jusqu'au 15 août

Dans le cadre de sa politique Enfance-Jeunesse, la Communauté de communes du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc, gère 2 Centres de Loisirs. Dans un souci d'harmonisation et de service rendu, le Bureau communautaire a validé l'ouverture de 6 semaines l'été, pour ces accueils collectifs de mineurs (ACM).

**Cet été, les ACM accueilleront les enfants du 6 juillet au 13 août inclus. Inscriptions à partir du 15 juin.**

*pour Les Aventuriers du Jaur, à St-Pons*  
[lesaventuriers@cdcmc.fr](mailto:lesaventuriers@cdcmc.fr) 06 85 76 16 66

*pour Les Loustics, à Olonzac*  
[lesloustics@cdcmc.fr](mailto:lesloustics@cdcmc.fr) 06 07 73 08 65

plus d'info <https://www.cc-minervois-caroux.fr/enfance-jeunesse.aspx>



Les programmes seront disponibles dès le 1er juin 2021, sur [www.cc-minervois-caroux.fr](http://www.cc-minervois-caroux.fr) sous réserve de restrictions gouvernementales



Pour ne rien manquer des informations économique du territoire, vous pouvez vous inscrire à la newsletter INFO ECO : <https://is.gd/SW6DZB>

## [AIDE AUX ENTREPRISES] Opération Collective de Modernisation

Pour les entreprises de proximité immatriculées à la Chambre de Commerce et d'Industrie ou à la Chambre de Métiers de l'Artisanat, cette opération vise un soutien à l'investissement : accessibilité physique, diversification, numérique, amélioration de l'outil de travail, travaux de sécurisation, rénovation des vitrines, équipements de véhicules professionnels, etc.

Financement à hauteur de 28,84% pour les investissements compris entre 10 000 € et 50 000 €.

Dispositif animé par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles Concours financiers Etat/Région Occitanie - en partenariat avec les Communautés de communes du Minervois au Caroux, Avants Monts, Grand Orb et Sud Hérault.

*Contact : 04 67 97 39 34 [ariane@cdcmc.fr](mailto:ariane@cdcmc.fr)*

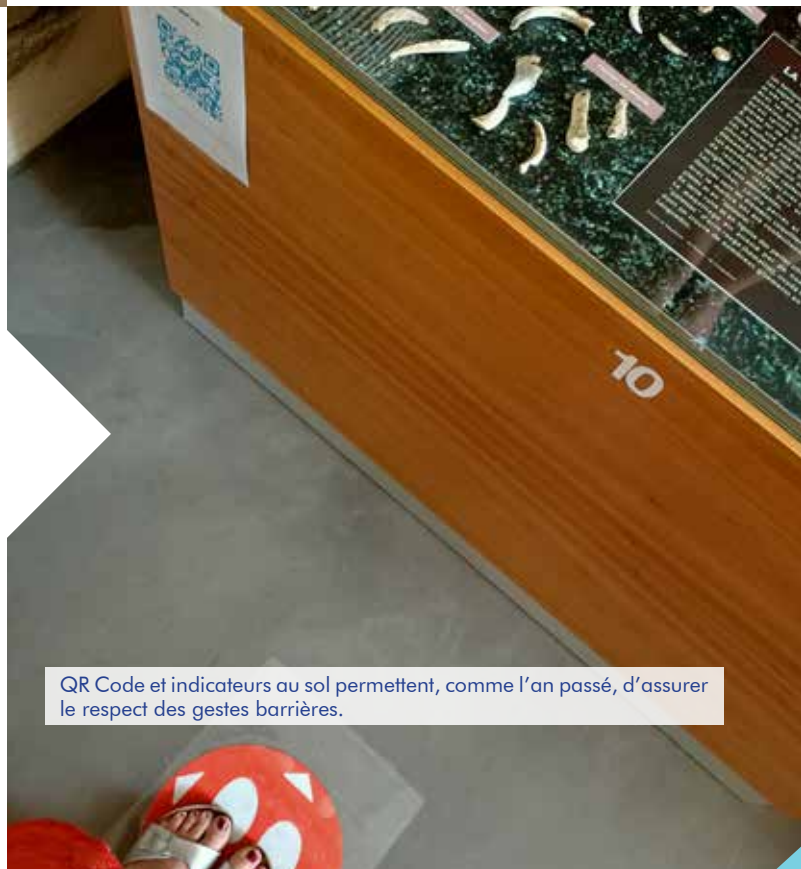
## [CULTURE] ouverture du Musée en juin

Le Musée de Préhistoire régionale, à Saint-Pons, ouvrira à nouveau ses portes aux visiteurs du 1er juin au 30 septembre 2021 (sous réserve de consignes gouvernementales).

Créé en 1985, le musée est installé en face de la Cathédrale, dans un bâtiment dont les fondations datent de la construction de l'abbaye et dans le prolongement desquelles on trouve la Portanelle et la Tour Saint-Benoît. Accessible aux enfants, mais également aux personnes en situation de handicap, le Musée présente une collection organisée autour des recherches menées par l'archéologue Gabriel Rodriguez sur la civilisation saint-ponnienne. Céramiques, outils, parures et mégalithes découverts par le Groupe Archéologique Saint-Ponais (GASP) accompagnent ce voyage au cœur du néolithique. Un livret pédagogique est prévu pour que les enfants puissent suivre la visite à leur rythme.

*Contact : Musée de Préhistoire régionale*  
04 67 97 22 61 [museedeprehistoire@cdcmc.fr](mailto:museedeprehistoire@cdcmc.fr)

plus d'info <https://www.cc-minervois-caroux.fr/musee.aspx>



QR Code et indicateurs au sol permettent, comme l'an passé, d'assurer le respect des gestes barrières.

## BUDGET COMMUNAUTAIRE

## Comment ça fonctionne ?



Le budget primitif est un outil qui permet à la Communauté de communes de prévoir ses actions et ses projets pour l'année en cours. Le 15 avril 2021, les élu-e-s communautaires, réuni-e-s en Conseil, ont voté un budget serein. Quatre ans après la fusion réalisée dans un contexte financier difficile, et malgré une crise sanitaire toujours en cours, la Communauté de communes affiche un budget dans lequel les efforts faits depuis 2017, permettent de maintenir les taux, et donc, de ne pas augmenter les impôts et taxes.



Le Budget de la Communauté de communes comprend :

- un budget principal
- et un budget annexe, dédié à la gestion des déchets.

Établi selon les règles de comptabilité publique, chacun de ces budgets comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chaque section doit équilibrer dépenses et recettes.

## BUDGET PRINCIPAL



Fonctionnement	Investissement
<b>8 340 000€</b>	<b>1 952 000€</b>

## BUDGET ANNEXE



Fonctionnement	Investissement
<b>3 068 000€</b>	<b>1 020 000€</b>

Ce budget étant un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), il est financé par les usagers du service. Les recettes de fonctionnement (REOM, REOMI et reversement de la TEOM) doivent équilibrer les dépenses de fonctionnement et financer les investissements, comme par exemple le renouvellement des véhicules et matériels de collecte. A noter : à ce jour, ce budget a la capacité à financer les investissements nécessaires au passage à la REOMI.

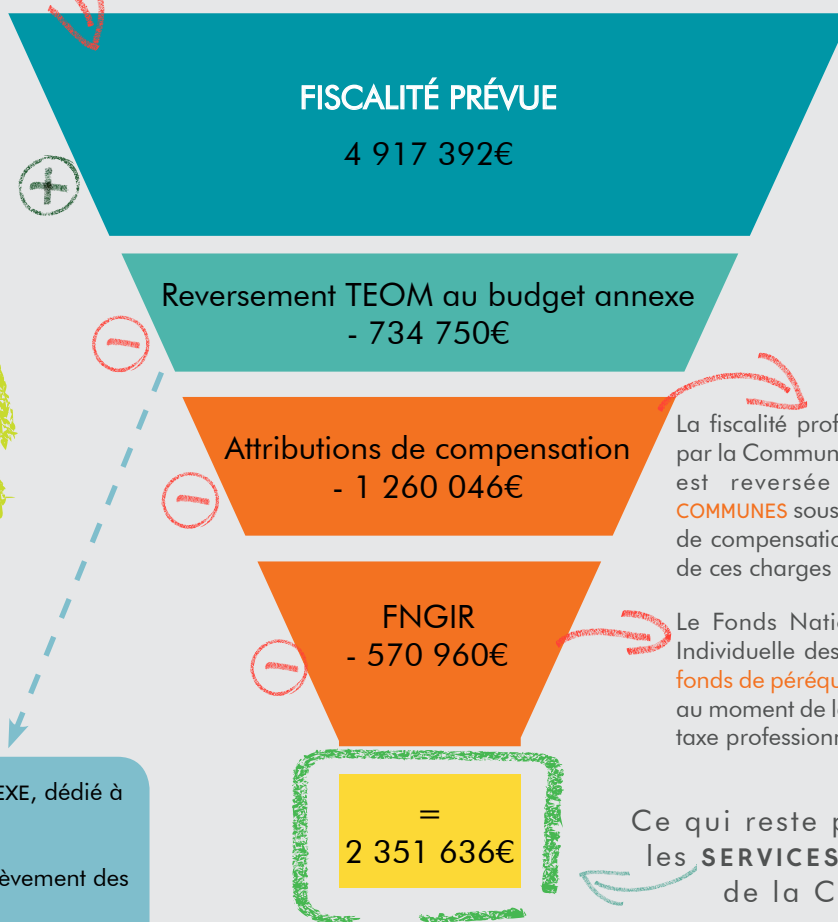
# LES RECETTES

## zoom sur la fiscalité

### la recette principale du BUDGET GÉNÉRAL

Parmi les **impôts et taxes**, qui pèsent sur les ménages et sur les entreprises (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Cotisation Foncière des Entreprises qui a remplacé en partie la Taxe Professionnelle, Taxe GEMAPI concernant les milieux aquatiques, etc.), les élus ont choisi de n'en augmenter aucun.

**0%**  
d'augmentation  
des impôts et taxes  
depuis la création  
de la Comcom



La fiscalité professionnelle perçue par la Communauté de communes est reversée en partie aux **COMMUNES** sous forme d'attribution de compensation après déduction de ces charges transférées.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources est un **fonds de péréquation** national créé au moment de la suppression de la taxe professionnelle.

Ce qui reste pour financer les **SERVICES** et **PROJETS** de la Comcom

En 2021 : les recettes du BUDGET ANNEXE, dédié à la gestion des déchets, sont estimées à 3 068 562€, dont

- 734 750€ de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- 1 489 000€ de REOM et REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives)

Les dépenses réelles de fonctionnement sur le budget général de la CdCMC pour 2021 s'élèvent à environ 5 600 000 €, auxquelles s'ajoutent les dépenses d'ordre comptable et des versements (attributions de compensations, etc.) pour arriver à un total de 8 340 000€

Le budget général d'investissement de la CdCMC pour 2021 s'équilibre à 1 952 000€

# LES DÉPENSES

Le budget permet d'offrir des **SERVICES PUBLICS** adaptés aux besoins des habitant-e-s comme le ramassage et le traitement des déchets, les services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (crèche, centre de loisirs)... C'est ce que l'on appelle les **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Le budget permet également de réaliser des **ÉQUIPEMENTS PUBLICS** et investissements nécessaires au territoire, de préparer l'avenir. C'est ce qu'on appelle les **DÉPENSES D' INVESTISSEMENT**



# Gestion de la crise sanitaire

## COORDINATION DE TERRAIN

Dans le cadre de la lutte contre la COVID 19, la Communauté de communes joue, depuis le départ, un rôle de coordination à l'échelle des 36 communes du Minervois au Caroux et est l'interlocuteur privilégié du Préfet.

Cela a permis de faire remonter les questionnements des maires et de relayer les informations mais également de déployer 2 centres de vaccination sur le territoire dès janvier 2021.

Sur proposition du président de la Communauté de communes et en association avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), 2 centres de vaccination ont pu être mis en place au niveau des centres de secours d'Olonzac et de Saint-Pons de Thomières.

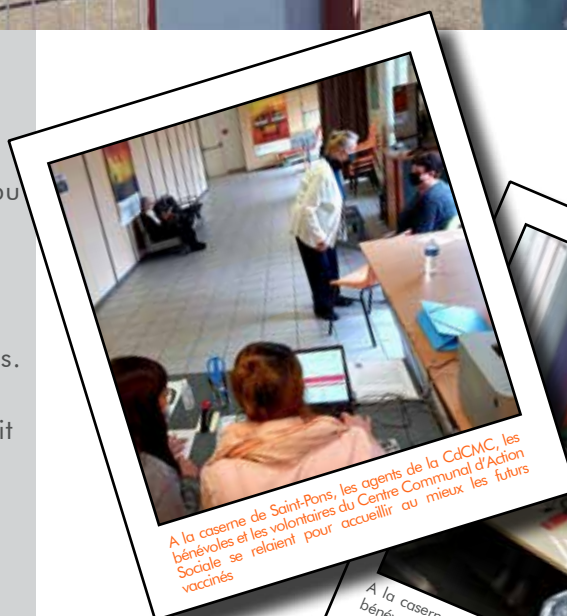
Ils sont ouverts du lundi au vendredi après-midi, et le samedi matin à St-Pons.

La Communauté de communes coordonne les deux centres en lien étroit avec le SDIS et notamment les chefs de centre. Elle gère le planning du suivi administratif, le planning des infirmiers et des médecins pour St-Pons.

Les inscriptions se faisant par la plateforme doctolib.fr, un partenariat entre la Comcom et les communes permet d'accompagner les habitant-e-s isolé-e-s.

Pour ne pas perdre de doses de vaccin, les centres utilisent des listes d'attente. Mises à jour chaque semaine par la Comcom à partir des données transmises par les communes, elles servent à remplacer au dernier moment un rendez-vous annulé ou une contre-indication à la vaccination.

Le lien permanent entre les personnels des mairies et la Comcom est un atout essentiel pour l'efficacité de l'action des pompiers et des personnels soignants. Tout comme la présence des bénévoles, qui assurent l'administratif, est indispensable au bon fonctionnement des centres de vaccination.



A la caserne de Saint-Pons, les agents de la C&CMC, les bénévoles et les volontaires du Centre Communal d'Action Sociale se relaient pour accueillir au mieux les futurs vaccinés



A la caserne d'Olonzac, le partenariat entre pompiers, bénévoles et agents de la comcom et des communes permet un accueil attentif des volontaires à la vaccination.



Lors de la visite du nouveau sous-préfet de l'Hérault, le Bureau communautaire a présenté le travail mis en place sur la caserne de Saint-Pons.

### Je veux me faire vacciner

Retrouvez la marche à suivre sur

[https://www.cc-minervois-caroux.fr/fiche\\_actualite\\_minervois.aspx?card=8830](https://www.cc-minervois-caroux.fr/fiche_actualite_minervois.aspx?card=8830)

La campagne de vaccination devrait se poursuivre sur plusieurs mois : il faudra faire preuve de patience.

# Les Palombières

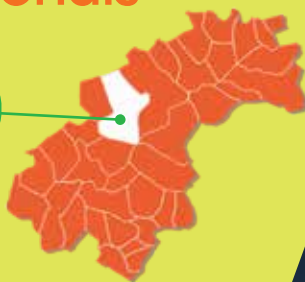
## Belvédère du St-Ponais

Saint-Pons de Thomières

Longueur : 4 km

Durée : 2h

Niveau de difficulté : facile



1. Départ : Parking en face l'Office de tourisme rue du camp Soulel
2. Vous sillonnez sur une large piste de crête en sous-bois en direction du Lauzet. Noter que la montée est raide au kilomètre 1.
3. Vous passez ensuite devant des palombières (d'où son nom). Profitez du calme de la forêt... C'est une très belle balade printanière !
4. Profitez de beaux panoramas tout le long de la redescente jusqu'à Saint-Pons de Thomières.
5. Dans les faubourgs de la ville, empruntez les rues tranquilles, remarquez les maisons et édifices tout en marbre... jusqu'au parvis de la Cathédrale.

Ce qu'on aime le plus : les vues panoramiques !!!

Retrouvez d'autres idées de balades et randonnées  
sur le site de l'Office de Tourisme Communautaire  
[www.minervois-caroux.com](http://www.minervois-caroux.com)



**ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS !**  
 Pour y arriver, à chaque numéro de l'Actu, la Communauté de communes vous invite à un éco-geste.

En ce printemps, la campagne de prêt de broyeur est lancée : pour transformer vos déchets de taille en broyat, parfait pour le paillage et anticiper l'économie d'eau pour vos cultures cet été.

Profitez-en, c'est gratuit!



## BROYEZ DU VERT

Les broyeurs portatifs (thermiques ou électriques) dont s'est doté la CdCMC vous sont prêtés après signature d'une convention d'utilisation et le dépôt d'un chèque de caution. Ces appareils sont mobiles et transportables. Il vous suffit ensuite de nous les ramener dans leur état initial.

Ils sont mis à votre disposition pour des périodes de 7 jours courants, et ces prêts sont renouvelables dans l'année. Le broyat produit est très utile pour le paillage de vos jardins ou pour apporter la matière carbonée nécessaire à la régulation de votre composteur.

Contact : service 3D | Développement Durable/Déchets | 04 67 97 90 30 [environnement@cdcmc.fr](mailto:environnement@cdcmc.fr)

## MÉMO

### LES PRINCIPAUX SERVICES

#### Direction Générale des Services

Vanessa FEDERICO Directrice Générale des Services  
 04 67 97 39 34 [dgs@cdcmc.fr](mailto:dgs@cdcmc.fr)  
 Aurélie BONNET, Assistante de direction  
 04 67 97 39 34 [elus@cdcmc.fr](mailto:elus@cdcmc.fr)  
 Isabelle CAYUELA Responsable Communication  
 06 37 69 40 20 [icayuela@cdcmc.fr](mailto:icayuela@cdcmc.fr)

#### Services Administratifs

Virginie MEYRUEIX Accueil  
 04 67 97 39 34 [cdcmc@cdcmc.fr](mailto:cdcmc@cdcmc.fr)  
 Julie CAMINADE Ressources Humaines  
 04 67 23 38 53 [gestionrh@cdcmc.fr](mailto:gestionrh@cdcmc.fr)  
 Florence SIGÉ Finances-Budget  
 04 67 23 38 54 [budget@cdcmc.fr](mailto:budget@cdcmc.fr)  
 Ascension DIRAISON Comptabilité  
 04 67 23 38 52 [finances@cdcmc.fr](mailto:finances@cdcmc.fr)  
 Autorisation Droits des Sols  
 04 67 93 89 54 [urbanisme@cc-sud-herault.fr](mailto:urbanisme@cc-sud-herault.fr)  
 Véronique DRESSAIRE SPANC  
 04 67 97 90 30 [spanc@cdcmc.fr](mailto:spanc@cdcmc.fr)

#### Economie-Tourisme

Anne MARABUTO-GRUMLER  
 chef du service 06 37 22 07 09  
[amarabuto-grumler@cdcmc.fr](mailto:amarabuto-grumler@cdcmc.fr)  
 Myriam REVEL-BESSIÈRE Taxe de séjour  
 04 67 97 95 06  
[ccminervoiscaroux@taxesejour.fr](mailto:ccminervoiscaroux@taxesejour.fr)  
 ARIANE, développement économique  
 04 67 97 39 34 [ariane@cdcmc.fr](mailto:ariane@cdcmc.fr)

#### Culture, Patrimoine et Vie associative

Angélique COCORDANO chef du service  
 06 14 66 83 50 [culture@cdcmc.fr](mailto:culture@cdcmc.fr)  
 Wendy CUNNEN  
 04 67 23 38 56 [wcunnen@cdcmc.fr](mailto:wcunnen@cdcmc.fr)

#### 3D (Développement Durable / Déchets)

Vincent LEFEBVRE chef du service  
 06 80 02 94 86 [vlefebvre@cdcmc.fr](mailto:vlefebvre@cdcmc.fr)  
 Technique/Collecte des Ordures Ménagères  
 Jean-Raymond FOURNIALS  
 06 48 28 77 12 [jfournials@cdcmc.fr](mailto:jfournials@cdcmc.fr)  
 Facturation Redevance OM (secteur est)  
 Véronique DRESSAIRE  
 04 67 97 90 30 [vdressaire@cdcmc.fr](mailto:vdressaire@cdcmc.fr)  
 Facturation Redevance Incitative OM (secteur sud)  
 Damien LAIRE 04 68 91 31 50 (choix2)  
[dlaire@cdcmc.fr](mailto:dlaire@cdcmc.fr)

#### Petite enfance

Audrey COSTES-VIDAL chef du service  
 06 85 76 16 30 [acostes-vidal@cdcmc.fr](mailto:acostes-vidal@cdcmc.fr)

#### Enfance-Jeunesse

Sonia PIQUER chef du service  
 06 74 16 85 84 [spiquer@cdcmc.fr](mailto:spiquer@cdcmc.fr)

#### Action sociale

Sonia PIQUER chef du service  
 06 74 16 85 84 [spiquer@cdcmc.fr](mailto:spiquer@cdcmc.fr)

### LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

- Musée de Préhistoire Régionale** (St-Pons)  
04 67 97 22 61 [museedeprehistoire@cdcmc.fr](mailto:museedeprehistoire@cdcmc.fr)
- Cinéma Star** (St-Pons) 04 67 97 21 83
- Piscine** intercommunale (St-Pons) 04 67 97 06 43
- Maison des Loisirs** Espace de Vie Sociale (St-Pons)  
07 70 07 38 05 [maisondesloisirs@cdcmc.fr](mailto:maisondesloisirs@cdcmc.fr)
- France Services-Minervois** (Olonzac)  
09 67 45 23 07 [msap.olonzac@cdcmc.fr](mailto:msap.olonzac@cdcmc.fr)
- Maison de Santé** Pluriprofessionnelle (Olonzac)  
04 68 70 70 70
- Centre de Loisirs Les Loustics** (Olonzac)  
06 07 73 08 65 [alshlesloustics@cdcmc.fr](mailto:alshlesloustics@cdcmc.fr)
- Centre de Loisirs Les Aventuriers du Jaur** (St-Pons)  
04 67 97 32 78 [alshlesaventuriers@cdcmc.fr](mailto:alshlesaventuriers@cdcmc.fr)
- Crèche **Les Coccinelles** (Olonzac)  
04 68 90 49 51 [crechelescoccinelles@cdcmc.fr](mailto:crechelescoccinelles@cdcmc.fr)
- Crèche **Les Lutins** (St-Pons)  
04 67 97 17 71 [crecheleslutins@cdcmc.fr](mailto:crecheleslutins@cdcmc.fr)
- Crèche **La Carousette** (Mons)  
04 67 97 61 25 [crechelacarousette@cdcmc.fr](mailto:crechelacarousette@cdcmc.fr)
- RAM** Minervois 07 86 46 32 40 [ram@cdcmc.fr](mailto:ram@cdcmc.fr)  
RAM des Hauts-Cantons 07 88 29 72 47  
[ram@grandorb.fr](mailto:ram@grandorb.fr)
- LAEP** itinérant 06 77 48 61 58 [laep@cdcmc.fr](mailto:laep@cdcmc.fr)
- Maison du Tourisme** (St-Pons)  
Office de Tourisme Communautaire  
du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc  
04 67 97 06 65 [tourisme@minervois-caroux.com](mailto:tourisme@minervois-caroux.com)



#### Siège social

16 place du Foirail - 34220 St-Pons de Thomières  
 04 67 97 39 34 [contact@cdcmc.fr](mailto:contact@cdcmc.fr)

#### Unité Territoriale d'Olargues

04 67 97 90 30

Esplanade de la Gare  
 34390 Olargues

#### Unité Territoriale d'Olonzac

04 68 91 31 50

35 route d'Oupia  
 34210 Olonzac